

BAGNES, VILLETTE (BCD18) ***CHANTIER DE SALVADOR***

Fouilles de sauvetage (septembre 2018)
Un premier bilan



Photographie prise par drone (Archéologie cantonale) (2018).

Fabien Maret

avec une contribution d'Emmanuelle Evéquoz

Décembre 2020

Table des matières

Caractéristiques	2
1. Avant-propos	3
2. Contexte archéologique	3
3. Séquence stratigraphique	3
4. Présentation des découvertes	4
3.1 Phase 1 (période indéterminée)	4
3.2 Phase 2 (Moyen Age)	4
3.3 Phase 3 (Moyen Age – Epoque moderne)	7
3.4 Phase 4 (Epoque moderne – ère industrielle)	7
3.5 Phase 5 (20^e – 21^e siècles)	7
5. Conclusion	8
6. Bibliographie	9
7. Illustrations	10
8. Listes	11
9. Annexe	12
<i>Le mobilier céramique : première détermination</i>	12
Emmanuelle Evéquo, archéologie cantonale	12

Caractéristiques

Commune :	Bagnes
Lieu-dit :	Vilette
Chantier :	chantier De Salvador
Sigle :	BCD18
Coordonnées :	CNS 1325 : 2'582'439 / 1'103'452 ; altitude : environ 820 m.
Superficie explorée :	environ 150 m ²
Parcelle :	N° 18134
Objet :	transformation d'une grange-écurie en maison d'habitation
Intervention :	du 04 au 18 septembre 2018
Coordination :	Archéologie cantonale
Maître de l'ouvrage :	A&C Salamin Architectes, 1934 Le Châble
Excavation :	Vaudan SA
Mandataire :	TERA Sàrl, Sion
Equipe :	Fabien Maret (archéologue responsable) ; Marie-Paule Gex (archéologue) ; Jenny Balet (fouilleuse expérimentée) ; Miguel Amilcar Trigo Pieres (ouvrier).
Contexte :	bâtiments médiévaux
Datation :	Moyen Age – 20 ^e siècle

1. Avant-propos

Les nombreuses découvertes archéologiques faites dans le village de Villette, près du Châble, dans le val de Bagnes ont conduit l'archéologie cantonale à surveiller les travaux de transformation d'une grande-écurie en une maison d'habitation. Après le démantèlement complet du bâtiment et l'excavation du terrain à la pelle mécanique, plusieurs murs antérieurs à la grange-écurie ont été découverts. Un mandat pour une fouille d'urgence a alors été octroyé par l'archéologie cantonale au bureau TERA Sàrl, à Sion.

L'intervention s'est faite dans une extrême urgence. La construction d'une grange-écurie à l'époque moderne ou au début de l'ère industrielle ainsi que l'aménagement de places de parc en aval au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, ont occasionné d'importantes destructions. En raison de l'exigüité de la fouille, le plan d'ensemble des vestiges demeure très incomplet.

Cinq phases ont été identifiées, allant du Moyen Age (phase 2) jusqu'au 20^e siècle (phase 5). La phase la plus ancienne est constituée d'un paléosol non daté (phase 1). Le modèle chrono-stratigraphique qui est proposé ici bénéficie d'une datation au radiocarbone et d'une prédétermination du mobilier céramique (voir contribution en annexe d'E. Evéquoz). L'étude de l'ensemble du mobilier archéologique (faune, métal, verre) reste à faire.

2. Contexte archéologique

La découverte de tombes à inhumation de type Chamblandes à proximité du village de Villette indique l'existence d'un habitat proche dès le Néolithique¹. Des fouilles menées en 2017 et 2018 à l'intérieur du village ont permis de mettre au jour deux bâtiments d'époque romaine, distants d'environ 160 m (**Fig.1**)². Lors des fouilles de 2017, deux tombes à inhumation ainsi que les restes d'un bâtiment en matériaux légers datant du haut Moyen Age ont également été découverts.

3. Séquence stratigraphique

Un terrain en pente

Les couches archéologiques ont été observées sur une puissance atteignant 2,80 m (stg5). Les profils est-ouest stg2, 4, 5 et 6 ainsi que le profil nord-sud stg8 offrent la vue la plus complète pour la compréhension de la dynamique stratigraphique du secteur établi sur une double pente (**Fig. 2 à 4**). Le terrain actuel présente à la fois une pente du nord vers le sud (environ 53%), et une pente, plus douce, d'ouest en est (environ 11%). On ignore le dénivelé exact de la pente au moment de la construction des deux bâtiments, mais la topographie actuelle pourrait être le reflet d'une situation plus ancienne. Les bâtiments B1 et B2 ont été aménagés sur deux terrasses (**169** et **170**). Elles sont disposées en gradins afin de s'adapter à la pente³.

D'anciens chenaux torrentiels

La séquence stratigraphique antérieure au paléosol **35** n'est pas connue. Il est recouvert par des colluvions grossières (**36**) faites d'un mélange de silt, de sable, de gravillons et de petits galets (**36**). Trois chenaux torrentiels (chenaux I à III) se succèdent avant la construction des bâtiments B1 et B2. Les chenaux I (**159**) et II (**057**) se recoupent et semblent se succéder rapidement dans le temps. Le chenal III (**48**), plus tardif, est intercalé entre des dépôts naturels qui semblent correspondre soit à des colluvions⁴, soit à des alluvions fines et grossières⁵, qui ont probablement été charriées par les chenaux antérieurs. Après la construction des bâtiments B1 et B2, le secteur ne paraît plus avoir été affecté par des activités torrentielles. Le développement de l'habitat à cet emplacement pourrait avoir conduit à la

¹ ELBIALI *et al.* 1987, pp.7-33.

² PACCOLAT, GUÉX 2018 ; BENDER 2019.

³ Le fond de la terrasse ouest (**170**) se trouve à l'altitude d'environ 820,50 m. Le fond de la terrasse est (**169**) se situe à environ 819,10 m, soit à une altitude d'environ 1,40 m plus bas que la terrasse **170**.

⁴ Notamment les couches **40**, **42**, **46**.

⁵ Notamment les couches **39**, **41**, **49** à **52**, **55**, **56**, **137**.

réalisation en amont d'ouvrages d'endiguement ou de protection ces dangers. Le reste de la séquence stratigraphique est par la suite essentiellement constituée par les activités anthropiques.

4. Présentation des découvertes⁶

Résumé des découvertes

Depuis un paléosol non daté (phase 1) jusqu'aux transformations apportées à la grange-écurie au 20^e siècle (phase 5), ce sont cinq phases qui ont été identifiées (**Fig. 5 à 9**). Les bâtiments B1 et B2, construits au Moyen Age, constituent la principale occupation (phase 2). Après le démantèlement des bâtiments, le secteur semble ne plus avoir été bâti jusqu'au cours de l'Epoque Moderne ou le début de l'ère industrielle (phase 3), époque à laquelle il convient de situer la construction de la grande-écurie, démontée en 2018 (phase 4). Une annexe est encore construite au début du 20^e siècle (phase 5).

3.1 Phase 1 (période indéterminée)

Une couche constituée de silt gravillonneux, vert brunâtre, contenant quelques galets (**35**), située à environ 2,60 m sous l'humus (altitude : environ 819,50 m), pourrait correspondre à un paléosol (**Fig. 10**). La surface irrégulière de la couche laisse penser qu'elle pourrait avoir été érodée avant la formation des colluvions **36** qui recouvre le paléosol. Il n'est pas possible de dire s'il s'agit d'un sol d'origine naturelle ou anthropique. Aucune structure contemporaine n'a été observée en lien avec cette couche, dont on ignore la période de formation.

3.2 Phase 2 (Moyen Age)

La phase 2 forme la principale occupation du secteur. Les bâtiments B1 et B2 aux maçonneries liées au mortier sont probablement édifiés au même moment. Une datation au radiocarbone (fin 13^e - 14^e siècle) réalisée sur du charbon de bois provenant de la couche matérialisant la dernière fréquentation du bâtiment B1 permet de situer sa construction au cours de la période médiévale⁷.

3.2.1 Les bâtiments B1 et B2 (phase 2A) (**Fig. 11**)

Les bâtiments B1 et B2 : des constructions contemporaines ?

En raison de la double pente du terrain, l'excavation de deux terrasses a été nécessaire pour la construction des bâtiments B1 (**170**) et B2 (**169**). Alors que les murs de la partie aval des bâtiments devaient être en élévation, les murs formant la partie amont, comme le montre le mur **4** du bâtiment B1, étaient montés contre terre. La terrasse **170** a été excavée à une altitude d'environ 820,40 m pour le bâtiment B1. La terrasse **169**, située plus à l'est et en contrebas, a été aménagée à une altitude d'environ 819,10 m. Elle a également servi à la création d'un replat entre les deux bâtiments, l'espace E8. Les terrasses **169** et **170** sont probablement contemporaines : le mur **10**, qui est conservé sur une hauteur minimale de 2 m constitue à la fois la façade orientale du bâtiment B1 et le mur de soutènement de l'espace E8. Cette situation pourrait refléter l'appartenance des deux bâtiments à un unique propriétaire, voire l'existence de liens fonctionnels entre les deux édifices.

Le bâtiment B1

Seule la partie amont du bâtiment B1 est conservée (murs **4**, **5** et **10**) (**Fig. 12 et 13**). La façade sud a sans doute été détruite lors de la construction du bâtiment B3 de la phase 4. Le mur **5** semble constituer la façade nord⁸. Situé à l'extrémité sud du mur **10**, un bloc de taille décimétrique, plus grand que le reste des pierres du mur, pourrait correspondre à l'angle sud-est du bâtiment. Suivant ces hypothèses, le bâtiment B1 présenterait un plan presque carré d'environ 4 m sur 5 m (dimensions intérieures). L'aspect hétéroclite et fruste des maçonneries est frappant : pierres diverses, de tailles décimétriques, sans agencement particulier ; mise en œuvre d'une faible quantité de mortier ; présence de plusieurs blocs, larges de plus d'1 m, agencés à la base des murs.

Le mur **6**, lié au mur **5**, forme une cage d'escalier (espace E2), aménagée dans la façade nord. L'escalier maçonné **91**, large de 0,90 m, permet d'accéder au local semi-enterré E1, qui a pu servir de cave. La

⁶ Les couches et structures illustrées dans les plans et les profils stg2 et 4 sont en caractère gras.

⁷ Poz-112250, 650 +/- 30 BP, 1280 AD-1395 AD (cal. 2 sigma).

⁸ On ignore son épaisseur. La limite actuelle entre les parcelles No 4932 et No 18195 correspond-elle au parement nord du mur **5** ?

maçonnerie **6**, qui s'avance d'un peu moins de 1 m à l'intérieur de la pièce, se termine en piédroit. Une porte devait probablement se trouver au sommet de la cage d'escalier. La première marche surplombe de 0,25 m le sol du local E1. Bien que deux marches seulement aient été observées, il est possible de restituer un escalier équipé de 6 à 7 marches, chacune d'une hauteur d'environ 0,25 m. Le terrain naturel, qui forme le fond de la terrasse **170**, fait de silts verdâtres contenant une quantité variable de graviers et de pierres émoussées (**40, 41, 42**), a servi de niveau de circulation (**172**)⁹. A l'intérieur de la pièce, les parements des murs **5, 6 et 10** ont été jointoyés à l'aide de plâtre surcuit. On ignore si le bâtiment B1 disposait d'un ou de plusieurs étages. La fonction du bâtiment demeure également indéterminée.

Le bâtiment B2

La présence d'un dallage à l'est du mur **11**, qui a été installé au cours de la phase 2C, laisse penser que le mur **11** constitue la façade occidentale du bâtiment B2 (**Fig. 14**). L'intérieur du bâtiment semble ainsi se situer plus à l'est, en dehors de l'emprise de la fouille (espace E6). Dans le sondage Sd1, le sol de la phase 2A n'a pas été atteint. Les façades nord et sud du bâtiment se situent en dehors de l'emprise de la fouille. Il est probable que l'angle sud-ouest du bâtiment ait été détruit lors de l'aménagement des places de parc situées en contrebas au cours du troisième quart du 20^e siècle¹⁰.

Au pied du mur **11**, deux grandes pierres disposées horizontalement et de manière juxtaposée (**120 et 121**) ont été observées. Le bloc **121** est incorporé à la maçonnerie **11**. Au cours de la phase suivante, les murs **53 et 54** pourraient constituer le soubassement d'un escalier en bois parallèle à la façade dont les dalles **120 et 121** seraient les bases (espace E4). Il n'est pas possible de dire si cet éventuel escalier permettait d'accéder directement à une entrée située à l'étage supérieur ou s'il débouchait sur une galerie le long de la façade sud du bâtiment. L'accès s'effectuait probablement depuis l'amont. Ce type d'aménagement est bien attesté et documenté en Valais pour l'Epoque Moderne et l'ère industrielle¹¹.

L'espace E8

L'aménagement de la terrasse **169** crée entre les bâtiments B1 et B2 une place large d'environ 4,50 m, exempte de construction, l'espace E8 (**Fig. 15**). Le fond de la terrasse **169** correspond à une couche d'alluvions plus ou moins grossières, faites de sable fin et grossier, gravillonneux, verdâtre, plus ou moins meuble, contenant des galets et des pierres émoussées (**137**). Cette couche ne présente pas de traces de piétinement et semble ne pas avoir servi de niveau de circulation après la construction des bâtiments. Le niveau de marche dans l'espace E8 correspond plus vraisemblablement à la surface du remblai **118** et à la couche **105**, toutes deux faites de pierres anguleuses, mêlées à du silt sableux, meuble, brun gris foncé, contenant quelques nodules de mortier, du plâtre surcuit fusé, des gravillons, des éclats de pierre et des nodules de charbon. En raison du terrain en pente, il faut probablement restituer soit un talus soit un mur de terrasse à l'amont de l'espace E8, en dehors de l'emprise de la fouille

L'espace E7 : un chemin empierré médiéval ?

Un chemin empierré (**19-45**) constitué d'un pavement de pierres diverses, disposées pour la plupart verticalement, a été aménagé à l'ouest du bâtiment B1. Il est partiellement recouvert par l'humus (3) (**Fig. 16**). Une partie des pierres a été récupérée à une période indéterminée. Au cours de la phase 5, le chemin est remplacé par des marches et une dalle en ciment. Il n'existe pas de lien structurel direct ni stratigraphique entre le pavement **19-45** et le bâtiment B1.

La façade occidentale du bâtiment B3 (phase 4) a détruit la quasi-totalité du mur **4** du bâtiment B1 (phase 2A). Cependant la façade de la nouvelle construction s'aligne sur la façade ouest du bâtiment B1. La présence soit des ruines de ce dernier, soit du chemin empierré **19-45** pourrait expliquer cette situation. Comme le plan du bâtiment B3, hormis sa façade occidentale, ne correspond pas aux limites des bâtiments antérieurs, la seconde hypothèse semble devoir être privilégiée. Cela signifierait, de manière indirecte, que le chemin empierré serait contemporain des bâtiments B1 et B2 et aurait été aménagé au cours du Moyen Age.

⁹ Un dallage aurait-il été mis en place puis récupéré au cours de la phase 2 ?

¹⁰ A l'extrémité sud du mur **11**, la présence d'un bloc de tuf correspondrait non pas à un chaînage d'angle mais à un bloc disposé en boutisse dans le parement ouest du mur. Si cet emplacement avait correspondu à l'angle du bâtiment, on aurait pu s'attendre à y trouver un bloc aux dimensions décimétriques, ce qui n'est pas le cas. En outre, le mur **12** se prolonge bien trop en direction du sud pour voir dans l'extrémité du mur **11** l'angle sud-ouest du bâtiment.

¹¹ Notamment EGLOFF, EGLOFF-BODMER 1987, pp.131, 147- 153, 193, 202, 251, 255-259.

4.2.2 Evolution des bâtiments au cours de la phase 2

Le bâtiment B2

Alors que le bâtiment B1 ne subit pas de changement durant la phase 2, l'attribution chronologique des travaux en sous-œuvre qui touchent le bâtiment B2 (local E6) reste hypothétique. Le parement oriental du mur **11** est arraché, puis doublé par la mise en œuvre d'une nouvelle maçonnerie liée au mortier (**119**) (phase 2B). Le sol contemporain du mur **119** dans le local E6 n'a pas été atteint dans le sondage Sd1. Le mur **119** est renforcé plus tard par la construction du mur **12** (phase 2C). Ces opérations pourraient être destinées à l'aménagement d'une voûte à l'intérieur d'une cave (local E6). Le sol contemporain du mur **12** n'a pas été repéré. Le dallage **133**, constitué de pierres anguleuses agencées de manière fruste, a été installé après la construction du mur **12**, sur un remblai fait de silt sableux, brun verdâtre, relativement compact et contenant de nombreux galets (135). Situé environ 0,50 m plus haut que la base du mur **11**, le sol pavé **133** pourrait participer des dernières modifications apportées au bâtiment au cours de la phase 2D.

4.2.3 Evolution de l'espace compris entre les bâtiments B1 et B2

Phase 2B (Fig. 17)

Localisé entre les bâtiments B1 et B2, l'espace E8 subit plusieurs transformations au cours de la phase 2. L'éventuel escalier extérieur en bois contre la façade occidentale du bâtiment B2 est démonté (espace E4)¹². Les dalles **120** et **121** sont recouvertes par les murs liés au mortier **53** et **54** (**Fig. 14**). Les murs ont été mis en œuvre d'une manière sommaire. Ils ont probablement servi de soubassement pour un escalier en bois, dont l'accès s'effectuait depuis l'amont.

Phase 2C (Fig. 18)

La partie amont de l'espace E8 est remblayée au moyen de pierres diverses sans agencement particulier (**88**) et d'un remblai fait de silt beige, contenant des galets, des graviers et du plâtre surcuit fusé (**14**), qui a probablement servi de niveau de circulation. Le passage entre les bâtiments B1 et B2 est fermé au moyen du mur de terrasse **100**¹³. Deux nouveaux espaces sont alors créés, l'espace E3 à l'amont et, à l'aval, l'espace E5. L'extrémité du mur **53** est partiellement arrachée, puis remplacée par le mur **150**. L'entrée **167** est alors aménagée dans le mur **150**. Un seuil fait d'une planche longue de 0,80 m, dont il subsiste encore un fragment de bois décomposé, est installé directement sur l'arase du mur **150** (**102**) (**Fig. 19**). Un reste de mortier (**143**) et une pierre de calage (**142**) indiquent l'emplacement du piédroit nord de l'entrée qui devait être constitué d'un montant en bois (**144**). Bien qu'il n'en subsiste plus de trace, il est possible de restituer un piédroit similaire au sud de l'entrée (**166**). L'aménagement de l'entrée **167** signale peut-être que l'escalier E4 aurait alors été doté d'une paroi extérieure en bois.

Après avoir franchi l'entrée **167**, une maçonnerie en pierres sèches forme une marche (**98**) qui permettait de se diriger soit au nord vers l'escalier en pierres sèches **101**, soit au sud vers l'escalier en bois, non conservé, aménagé sur les soubassements maçonnés **53** et **54** (espace E4) (**Fig. 20**). De l'escalier **101**, large d'environ 1,50 m, il ne subsiste plus que deux marches. Afin d'atteindre l'espace E3, il est nécessaire de restituer encore au moins une marche. La partie est de l'escalier, qui devait se prolonger jusqu'au mur **11**, a sans doute été arrachée anciennement.

Phase 2D (Fig. 22)

Un remblai fait de petites pierres plates, mêlées à des fragments de mortier, des fragments de bois décomposé, quelques petites pierres diverses, ainsi que du silt sableux et argileux gris foncé, plus ou moins meuble (**114-081**), forme une rampe devant l'entrée **167** (**Fig. 21**). La rampe recouvre le seuil **102** et la marche **98**. Deux pierres furent disposées sur la marche **98** (**99**), sans doute dans l'intention de la surélever. Il est probable que la rampe **114** venait butter contre les pierres **99**. On ignore si les montants de l'entrée **167** ont été démontés.

3.2.4. Occupation des bâtiments B1 et B2

Dans le bâtiment B1, le piétinement et l'utilisation de la cave E1 sont matérialisés par une couche faite de silt légèrement argileux et charbonneux, brun gris foncé, plus ou moins compact et de faible

¹² Voir description du bâtiment B2 au cours de la phase 2A, page 5.

¹³ On peut se demander si ce n'est pas lorsque ce passage fut condamné qu'un autre passage, en l'occurrence le chemin empierré **19-45**, fut aménagé à l'ouest.

épaisseur (1-2 cm) (8) (phase 2D). Cette couche a livré des tessons de céramique et des fragments fauniques. Elle a été datée au radiocarbone entre la fin du 13^e siècle et le 14^e siècle¹⁴. Une prédétermination du mobilier céramique, réalisée par E. Evéquo, semble, elle aussi, corroborer une datation au cours du Moyen Age (voir Annexe, chapitre 8 : *Le mobilier céramique : première détermination*, par E. Evéquo).

Dans le local E6 (bâtiment B2), la dernière occupation est matérialisée par une fine couche de sable rougeâtre (134), mêlé à du silt brun foncé (132) ainsi que du silt sableux, brun gris, contenant une faible quantité de graviers, quelques fragments de bois calciné et de rares fragments fauniques (138) (phase 2D). Elle n'a pas été datée.

3.3 Phase 3 (Moyen Age – Epoque moderne)

Faute de datation, l'abandon des bâtiments B1 et B2 au cours de la même période reste une supposition. Il n'y a pas de traces d'un incendie. La phase 3 se caractérise par l'alternance de remblais, de niveaux de circulation, de couches de démolition épandue et de structures en creux, dont la fonction exacte reste difficile à préciser (Fig. 23). Ces couches et ces structures doivent probablement être mises en relation avec des travaux de démantèlement et de récupération des murs¹⁵. Ce qu'il restait des fondations est ensuite remblayé. On ne peut cependant exclure que l'emplacement des bâtiments était encore signalé par des replats, voire que l'arase de certains murs était encore visible. Ces travaux ont vraisemblablement été réalisés entre la fin du Moyen Age et l'Epoque moderne.

3.4 Phase 4 (Epoque moderne – ère industrielle)

La grange-écurie (bâtiment B3), détruite en 2018¹⁶, a été construite sur une terrasse (172) excavée dans la pente, dont la présence est indiquée indirectement par les destructions occasionnées aux vestiges des bâtiments antérieurs B1 et B2 (Fig. 24). On ignore si les murs étaient liés au mortier ou au ciment. Le plan du bâtiment est légèrement trapézoïdal (environ 7,50 m et 8 m sur environ 6,50 m). La fosse à chaux 87, de forme quadrangulaire, est probablement contemporaine du bâtiment B3. A l'est de la grange-écurie, le terrain a été excavé afin d'aménager soit un accès au bâtiment, soit une terrasse (64). Sans recherches en archives, une datation au cours de l'Epoque Moderne ou du 19^e siècle reste hypothétique. Les registres du cadastre de la Commune de Bagnes signalent l'existence d'un bâtiment sur cette parcelle en 1914¹⁷.

3.5 Phase 5 (20^e – 21^e siècles)

Au cours de la phase 5, une annexe en ciment, dont il ne subsiste qu'un tronçon de mur (131), est construite à l'est de la grange-écurie (bâtiment B3) (Fig. 25). Sa construction semble se situer au début du 20^e siècle. Une photographie aérienne atteste que l'annexe existait déjà en 1935 (Fig. 26). D'autres aménagements sont aussi réalisés. Une fumière est construite contre la façade ouest du bâtiment B3. L'ancienne excavation 64 est remblayée (65). Une excavation (164), dont la fonction demeure indéterminée, est aménagée à l'est de la grange-écurie.

Lors de la démolition de la grange-écurie et de son annexe, l'archéologie cantonale a observé la présence de deux fragments d'une base de colonne taillés dans une roche verte très dure (157-158) (Fig. 27). Un bloc similaire est utilisé actuellement comme marche devant l'entrée d'un bâtiment voisin (Fig. 28). Ces blocs avaient manifestement été réutilisés lors de la construction de la grange-écurie ou de son annexe. Leur provenance reste énigmatique.

¹⁴ Poz-112250, 650 +/- 30 BP, 1280 AD-1395 AD (cal. 2 sigma).

¹⁵ Démolition des bâtiments : UT1, 2, 33, 112, 113.

¹⁶ Renseignements fournis par l'Archéologie cantonale.

¹⁷ Communication par courriel de Julie Lapointe Guigoz, archiviste et conservatrice des musées et du patrimoine de la Commune de Bagnes.

5. Conclusion

La fouille de sauvetage a permis d'identifier cinq phases d'occupation s'échelonnant au moins depuis le Moyen Age jusqu'au 20^e siècle.

- Phase 1 : paléosol (période indéterminée).
- Phase 2 : construction de deux bâtiments (bâtiments B1 et B2) au cours du Moyen Age (phase 2A). Au cours de son occupation (phases 2B à 2D), le bâtiment B2 subit des transformations. L'espace compris entre les deux bâtiments est également modifié.
- Phase 3 : après l'abandon et la démolition des bâtiments, les murs sont récupérés et le terrain assaini.
- Phase 4 : une grange-écurie (bâtiment B3) est construite au cours de l'Époque moderne ou de l'ère industrielle (phase 4).
- Phase 5 : une annexe et une fumière en ciment sont construits au cours du 20^e siècle (phase 5). Le bâtiment est démoli en 2018.

6. Bibliographie

- BENDER 2019 BENDER L., *Bagnes, Chemin des Etales 42, Immeuble « Rubis » (BCE18). Fouilles archéologiques (mai-juillet 2018)*, Sion, bureau TERA, 2019.
- EGLOFF, EGLOFF-BODMER 1987 EGLOFF W., EGLOFF-BODMER A., *Les maisons rurales du Valais. Tome 1. Le pays. La construction en bois, la maison d'habitation*, Bâle, 1987.
- ELBIALI *et al.* 1987 ELBIALI N. *et al.*, « Cistes néolithiques de type Chamblandes à Bagnes – Vilette (Valais, Suisse) », in *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 70, 1987, pp.7-33.
- PACCOLAT, GUEX 2018 PACCOLAT O., GUEX M.-P., *Bagnes, Vilette. Maison Carron (BCV17). Bâtiments romains. Documentation des profils et du fond de l'excavation (septembre 2017)*, Sion, bureau TERA, 2018.

7. Illustrations

Crédit des illustrations

Dessins : M. de Morsier Moret ; A. Henzen.

Photographies : bureau TERA Sàrl, 1950 Sion, sauf indications contraires.

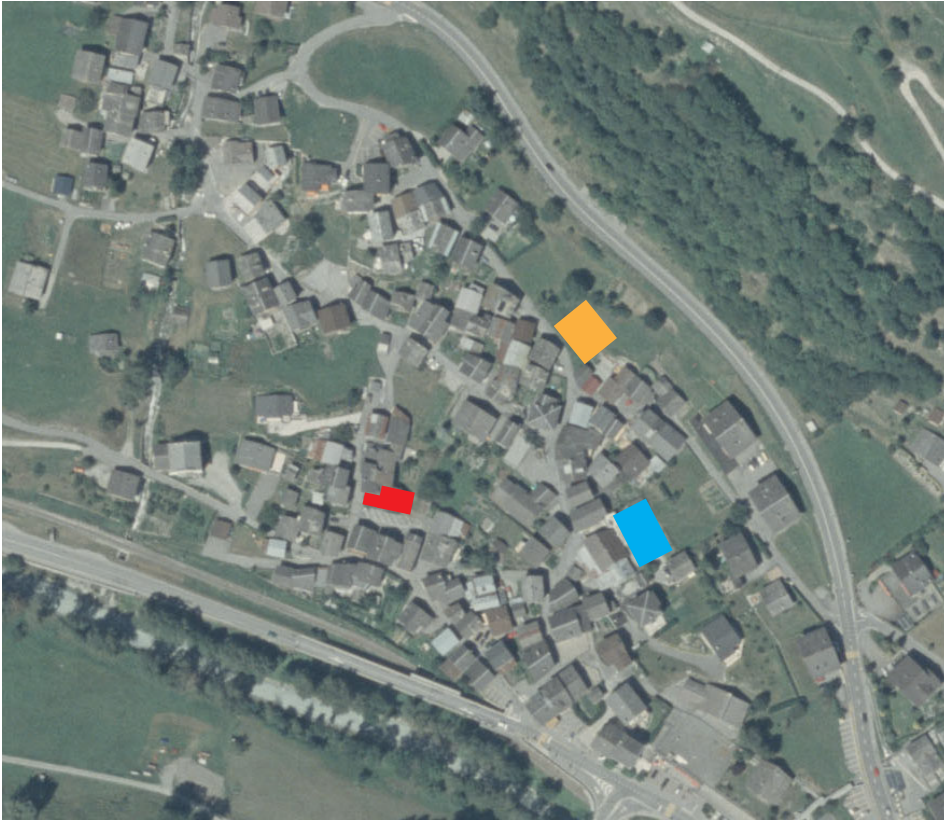


Fig.1 Photographie aérienne de Villette, près du Châble, dans le val de Bagnes (sans échelle) (source: Swisstopo). En rouge, le chantier BCD18. Les fouilles récentes sont indiquées en bleu (BCV17) et en jaune (BCE18). Le nord est en haut de l'image.



Fig.2 Bagnes, Villette. Vue générale du site en direction de l'est. Au fond, le haut Val de Bagnes.

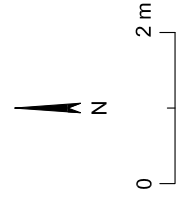
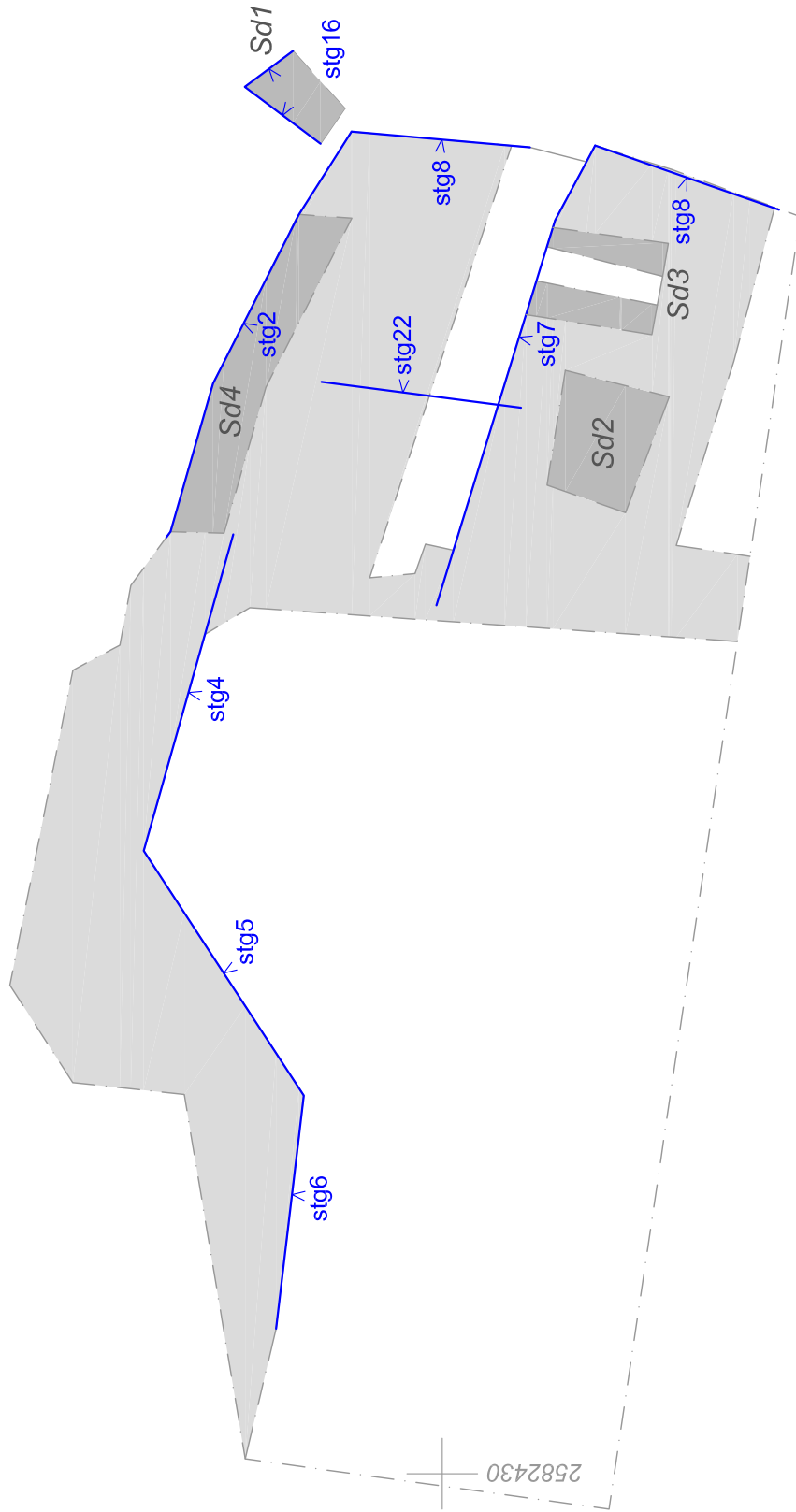


Fig.3 Bagnes, Vilette. Plan général de la fouille avec localisation des sondages et des profils.

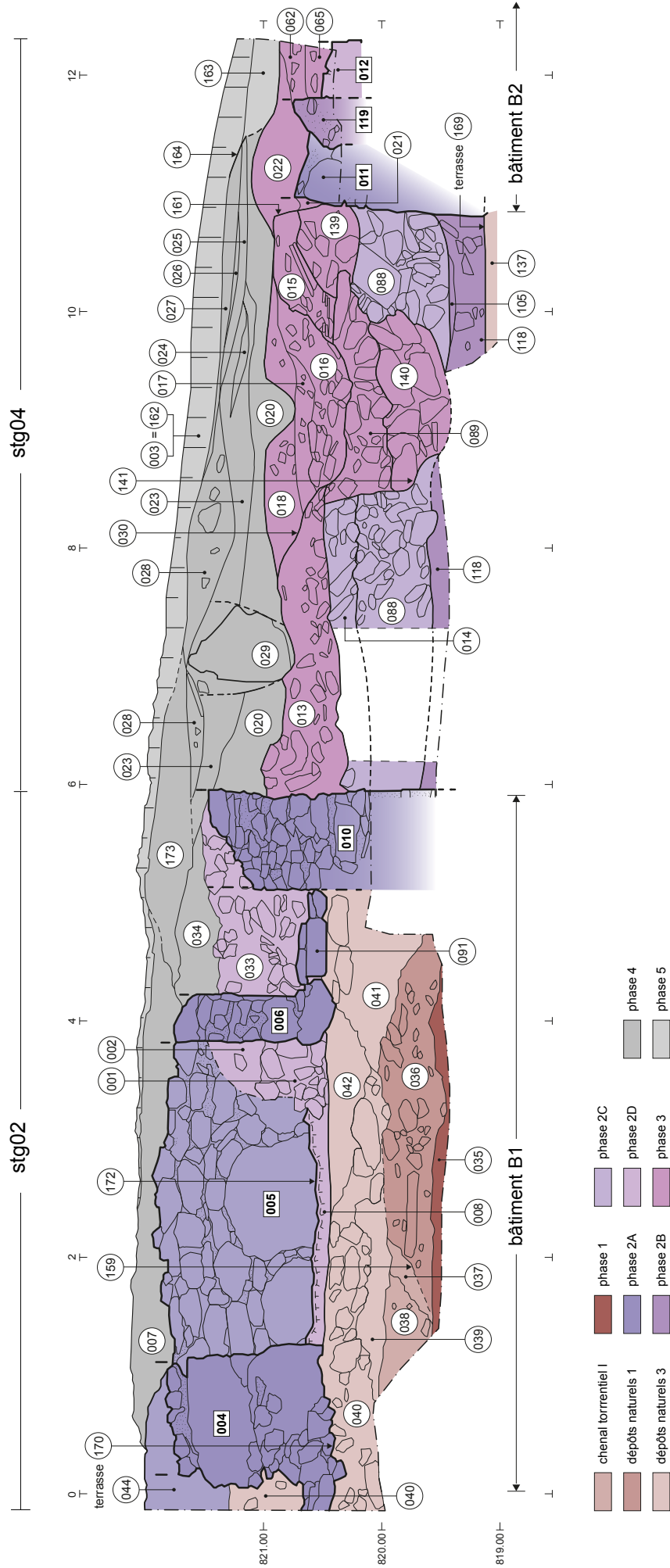


Fig.4 Bagnes, Villette. Les profils stg2 et stg4.

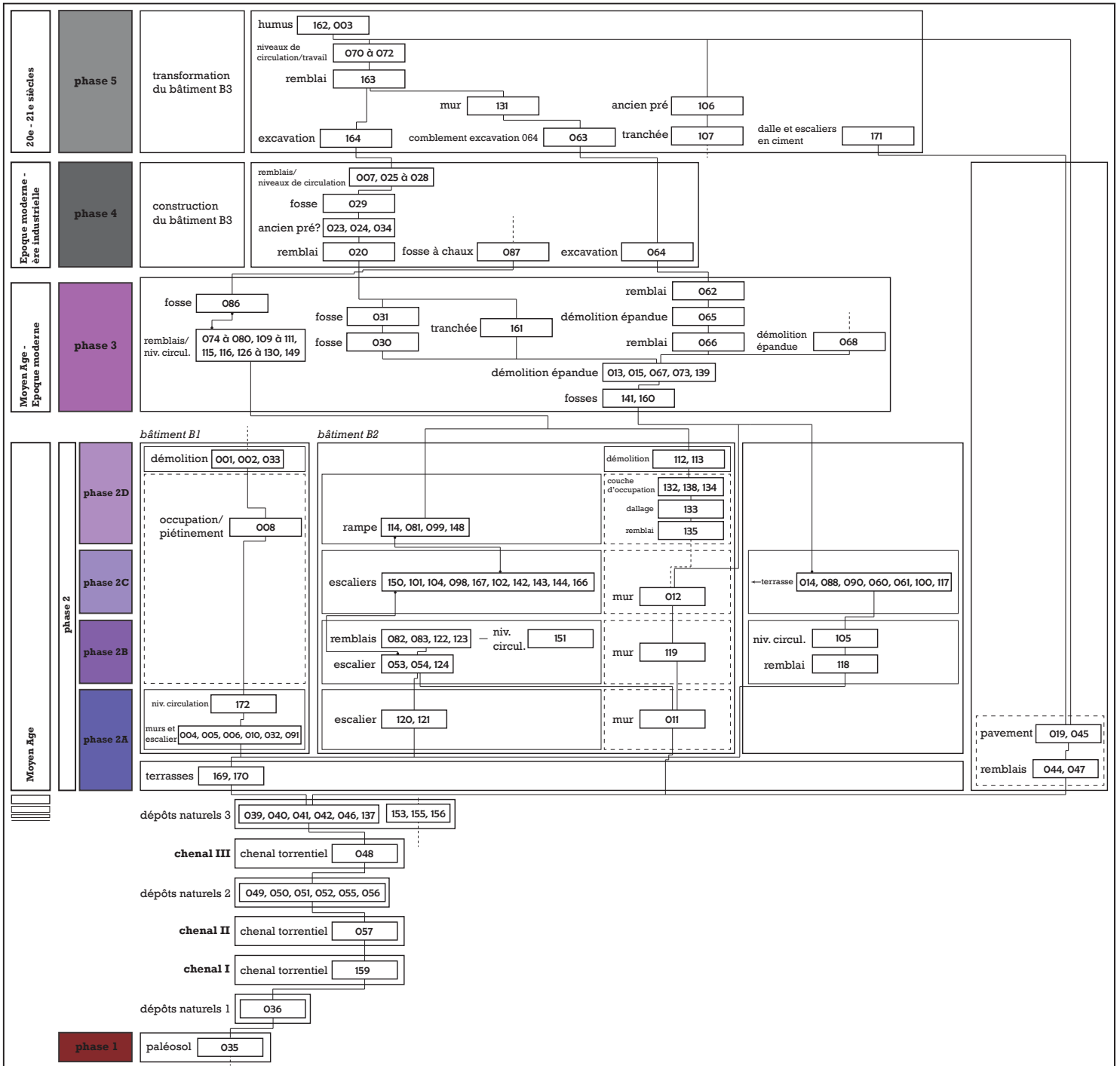


Fig.5 Bagnes, Villette. Diagramme chrono-stratigraphique

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)

1103450

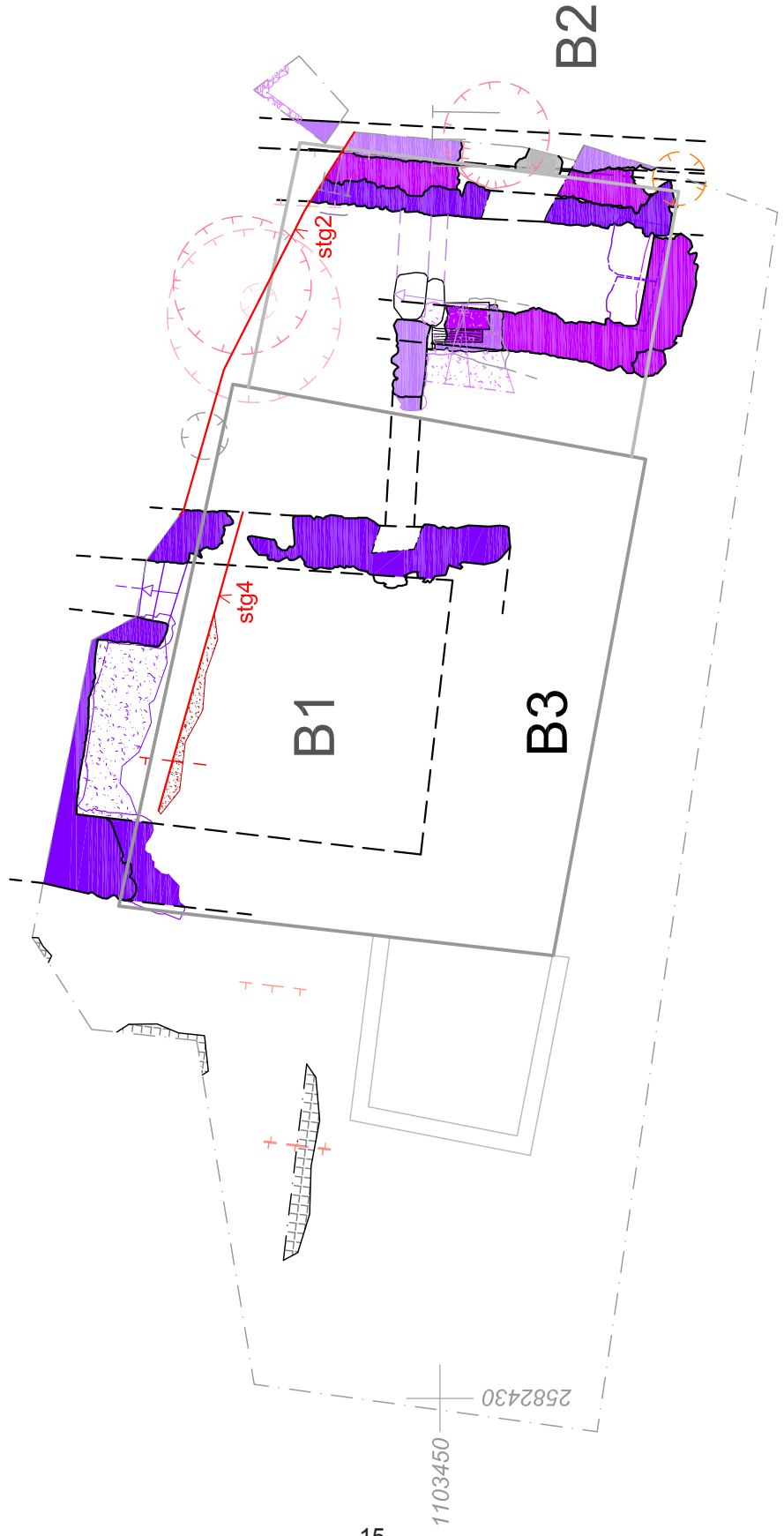


Fig.6 Bagnes, Villette. Plan compilé des vestiges.



Fig.7 Bagnes, Villette. Vue générale du site prise par drone (Archéologie cantonale). Vue en direction du sud.



Fig.8 Bagnes, Villette. Vue générale des vestiges en cours de fouille. Vue en direction de l'est.



Fig.9 Bagnes, Villette. Vue générale des vestiges en cours de fouille. Vue en direction du nord-ouest.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Vilette/Chantier De Salvador (BCD18)

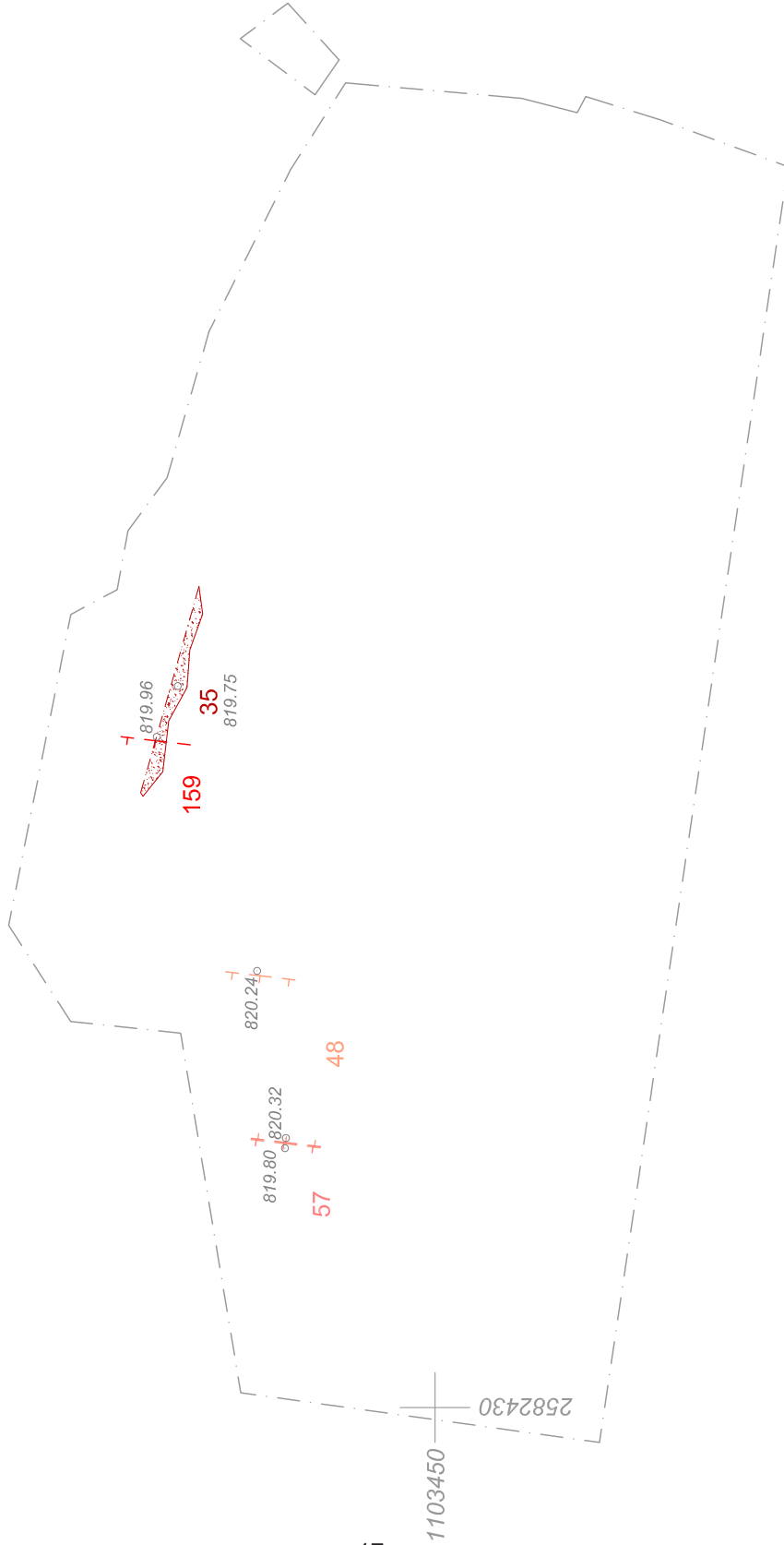
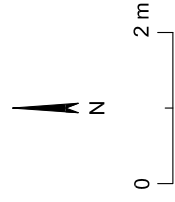
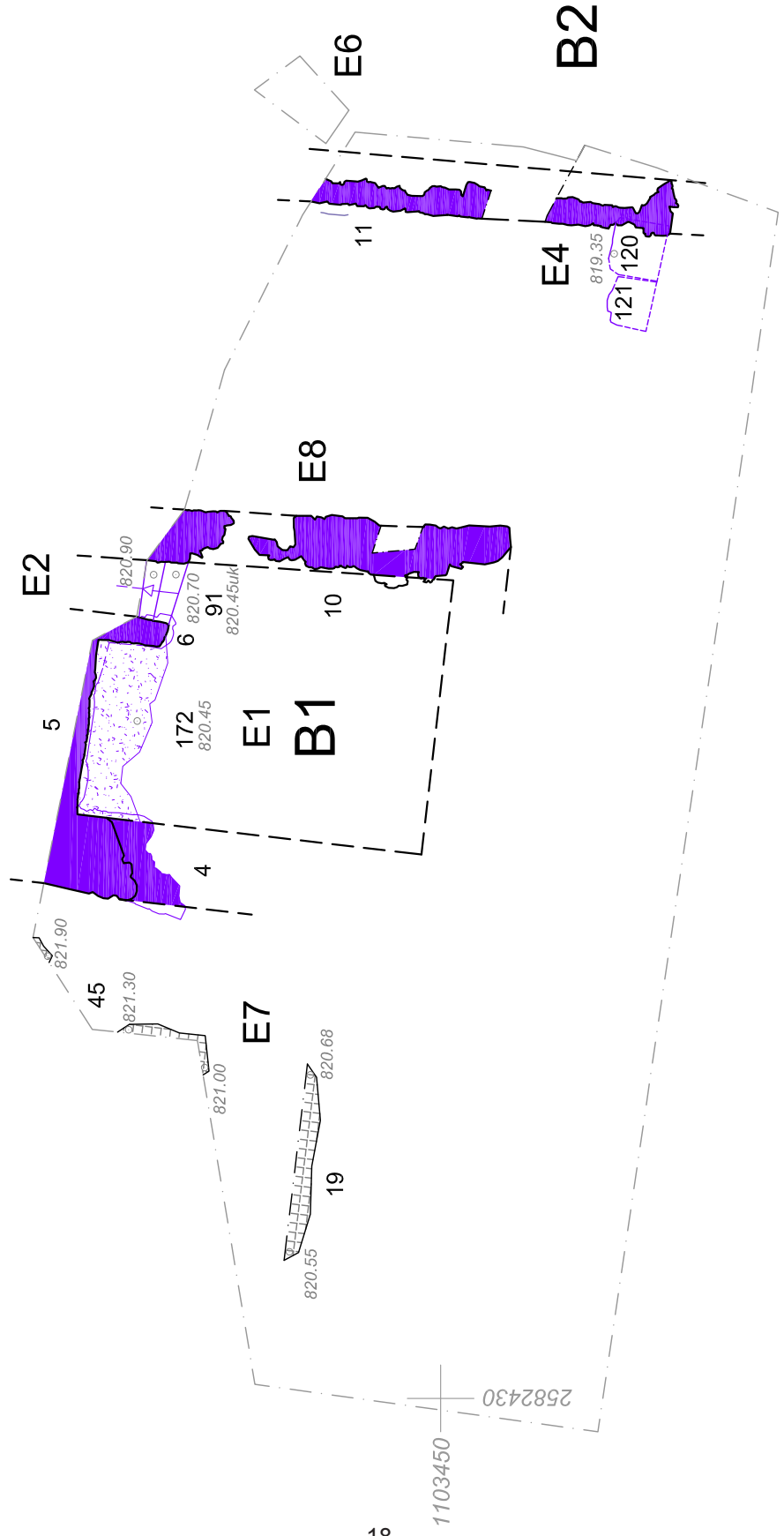
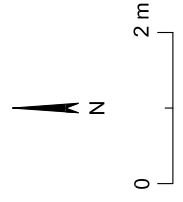


Fig.10 Bagnes, Vilette. Plan de la phase 1 avec les chenaux I à III.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)



1103450
2582430

Fig.11 Bagnes, Villette. Plan de la phase 2A.



Fig.12 Bagnes, Villette. Seule la partie amont du bâtiment B1 est conservée. A droite, l'escalier 91. Vue en direction du nord-ouest.



Fig.13 Bagnes, Villette. L'intérieur du bâtiment B1 (E1) en cours de fouille. La démolition 1 a comblé le fond de la cave. Vue en direction du nord.



Fig.14 Bagnes, Villette. Façade occidentale du bâtiment B2. Au premier plan, les murs 54 et 53 construits sur les dalles 120 et 121. Ils ont probablement servi de soubassement pour un escahier extérieur en bois. Vue en direction du nord-ouest.



Fig.15 Bagnes, Villette. L'espace E8 entre les bâtiments B1 et B2 en cours de fouilles Vue en direction du sud.



Fig.16 Bagnes, Villette. Le pavement 19-45 (indiqué par les flèches rouges) pourrait être contemporain du bâtiment B1. Vue en direction du nord-ouest.

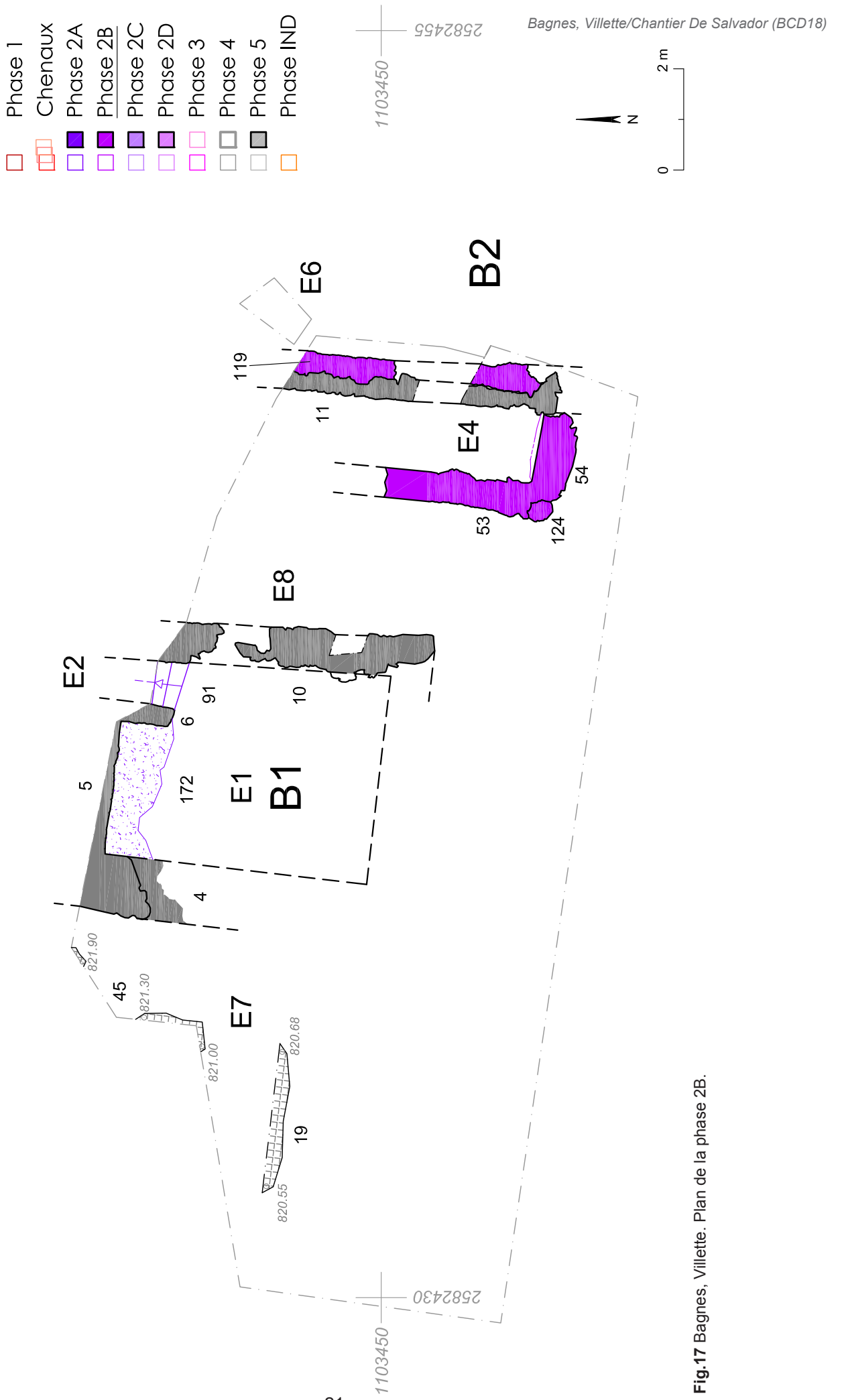


Fig.17 Bagnes, Villette. Plan de la phase 2B.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)

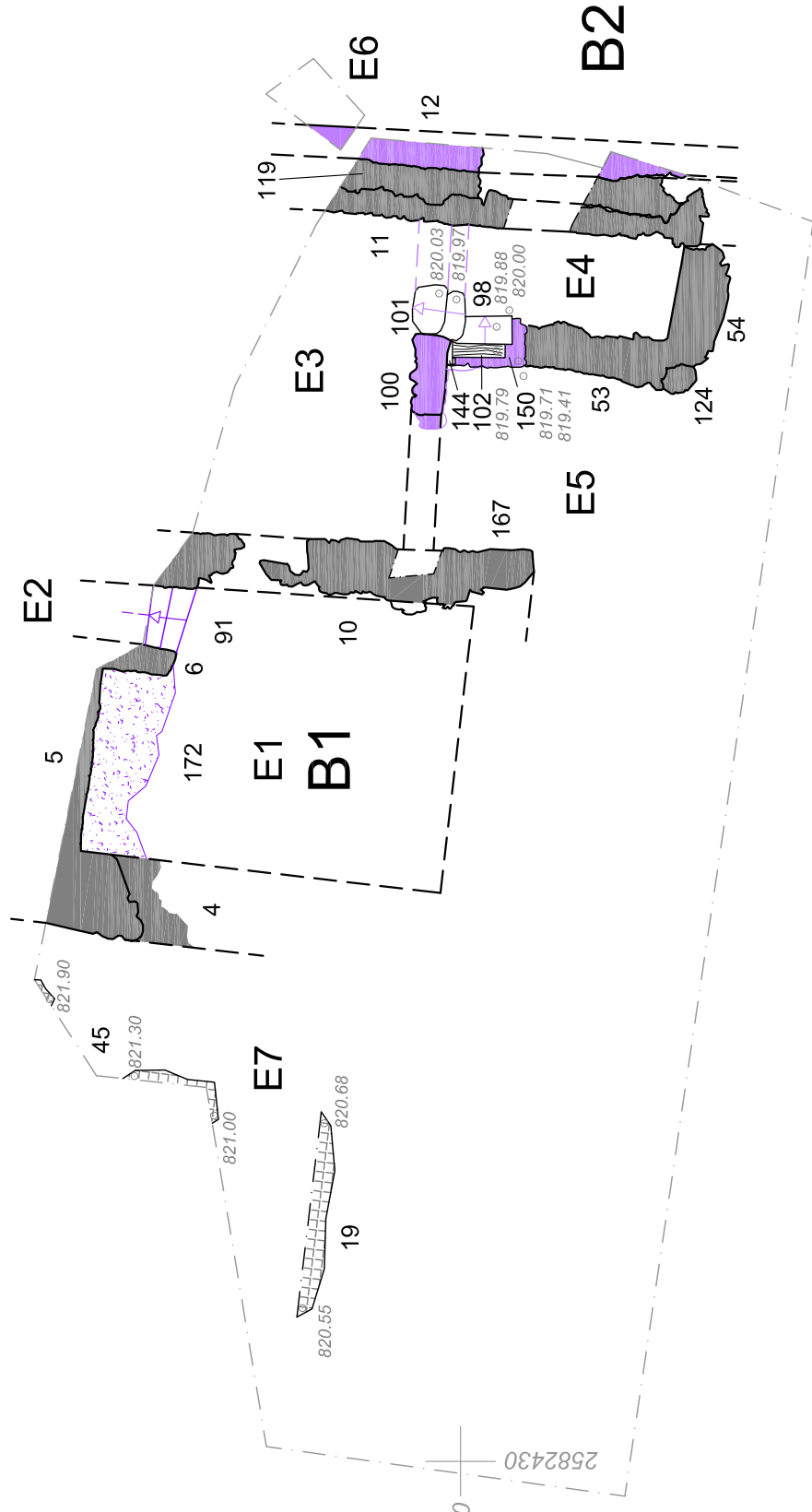
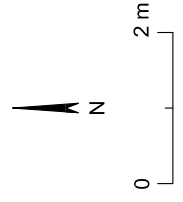


Fig.18 Bagnes, Villette. Plan de la phase 2C.



Fig.19 Bagnes, Villette. Vers le centre de l'image, le seuil en bois décomposé 102 (phase 2C). A droite du seuil, la marche 98 en cours de fouille. Vue en direction du nord.



Fig.20 Bagnes, Villette. La marche 98 et, à l'arrière-plan, l'escalier 101. Vue en direction du nord-est.

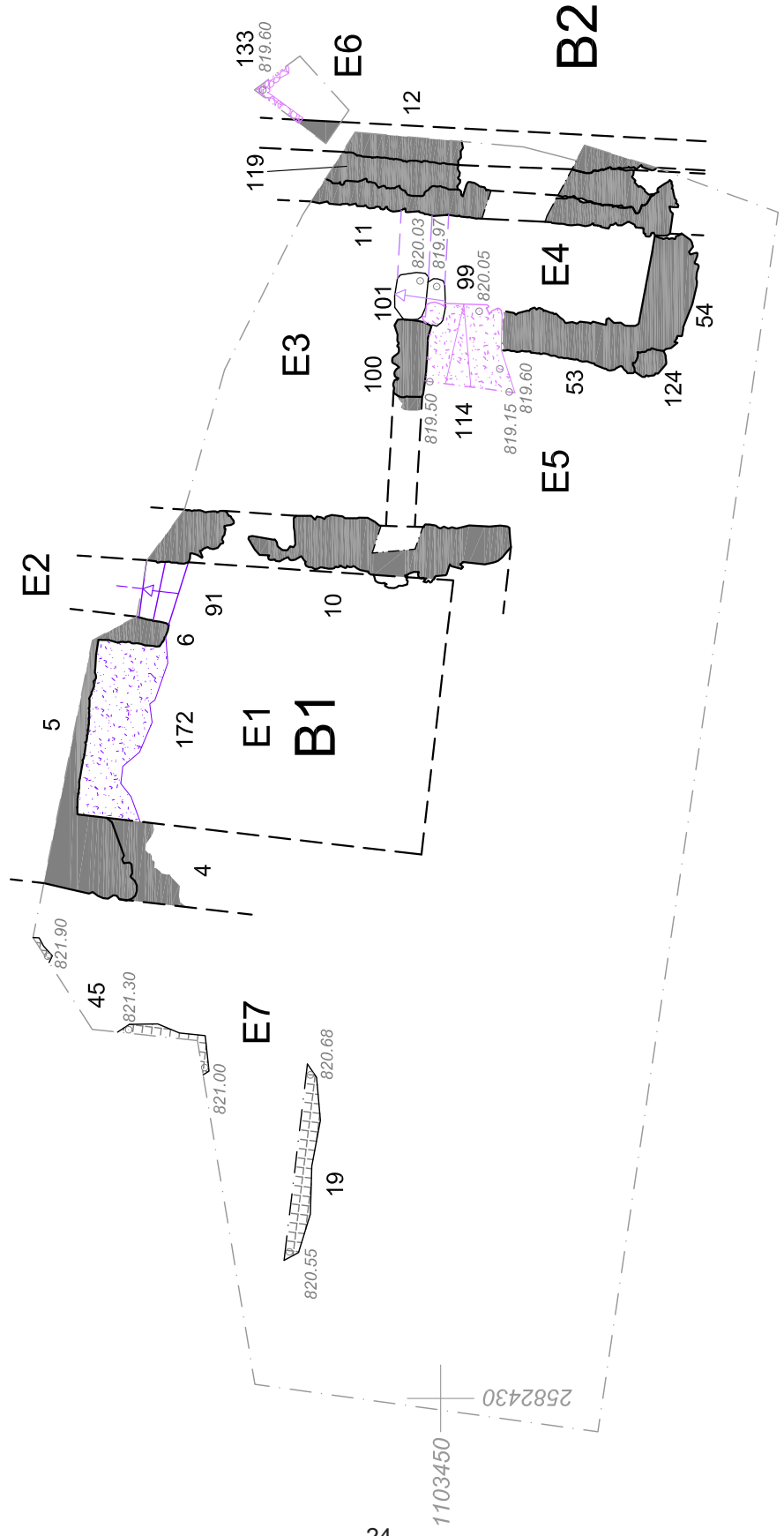
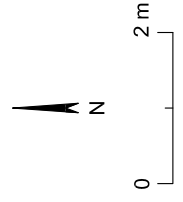


Fig.21 Bagnes, Villette. Au cours de la phase 2D, le seuil 102 est recouvert par la rampe 114. Cette couche se signale par la présence de petites pierres plates. Vue en direction du nord.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)



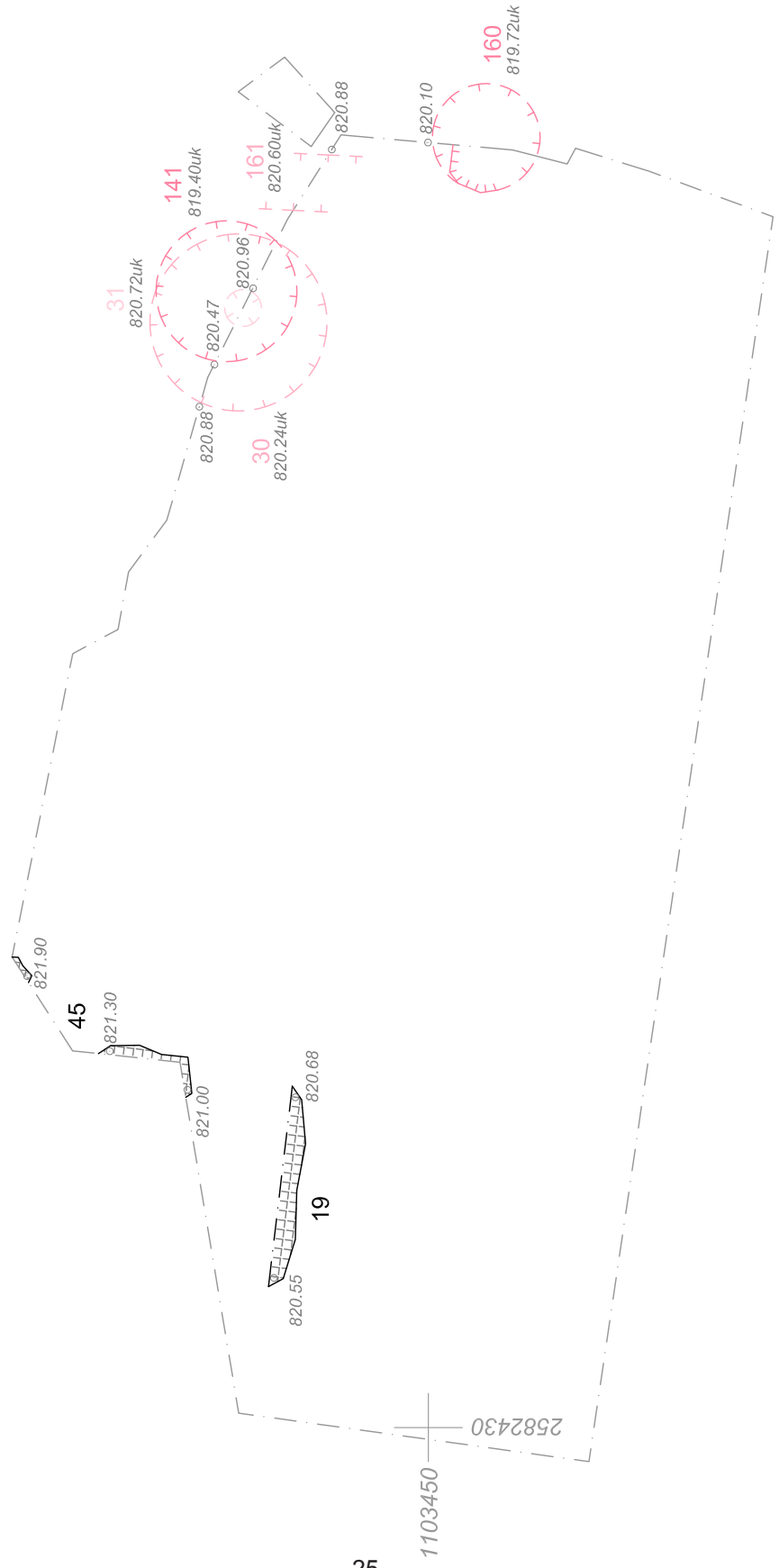
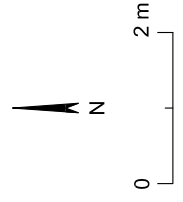
1103450
2582430

Fig.22 Bagnes, Villette. Plan de la phase 2D.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)



1103450
2582430

Fig.23 Bagnes, Villette. Plan de la phase 3.

- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Vilette/Chantier De Salvador (BCD18)

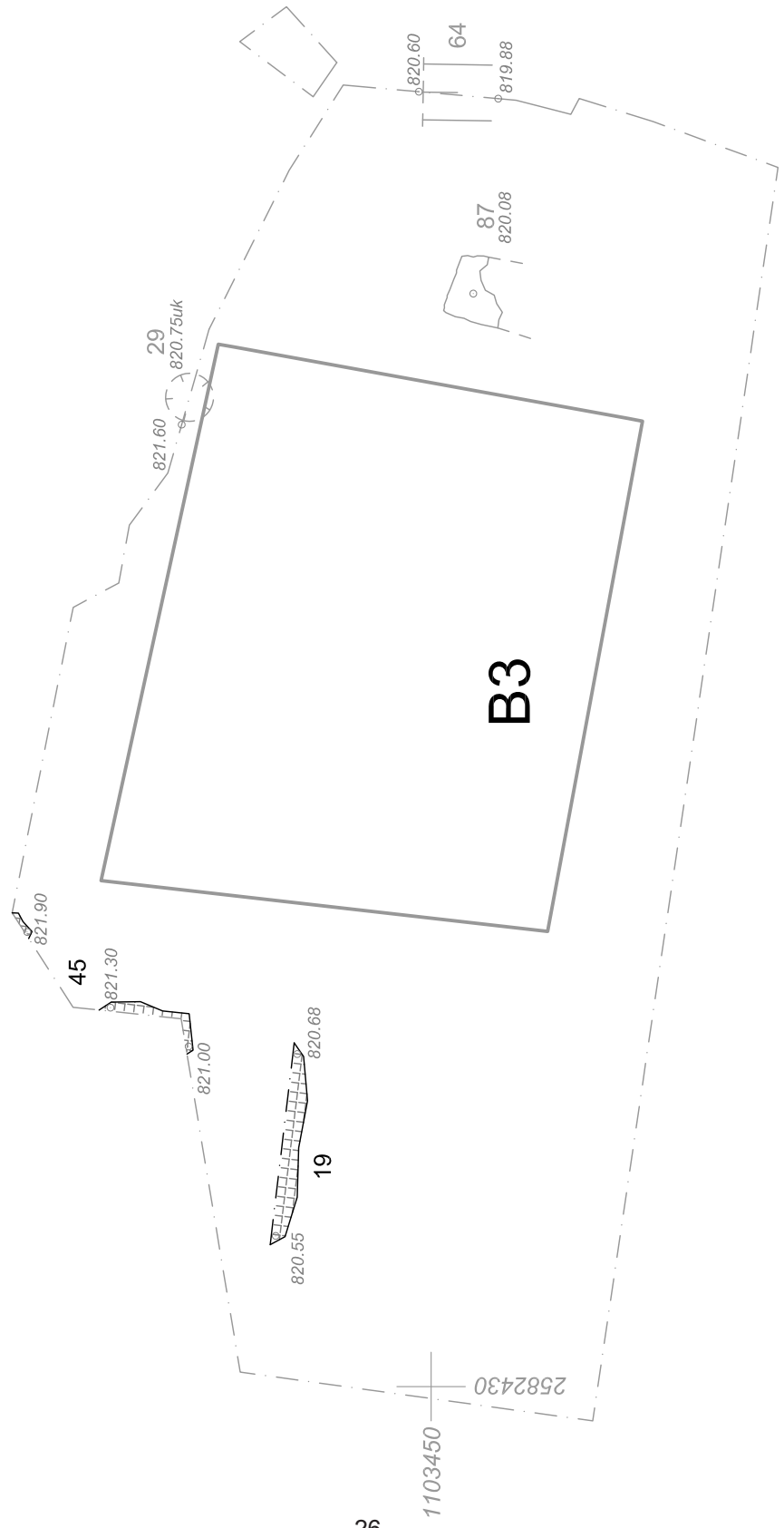
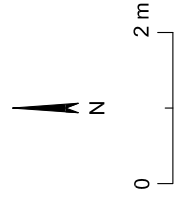
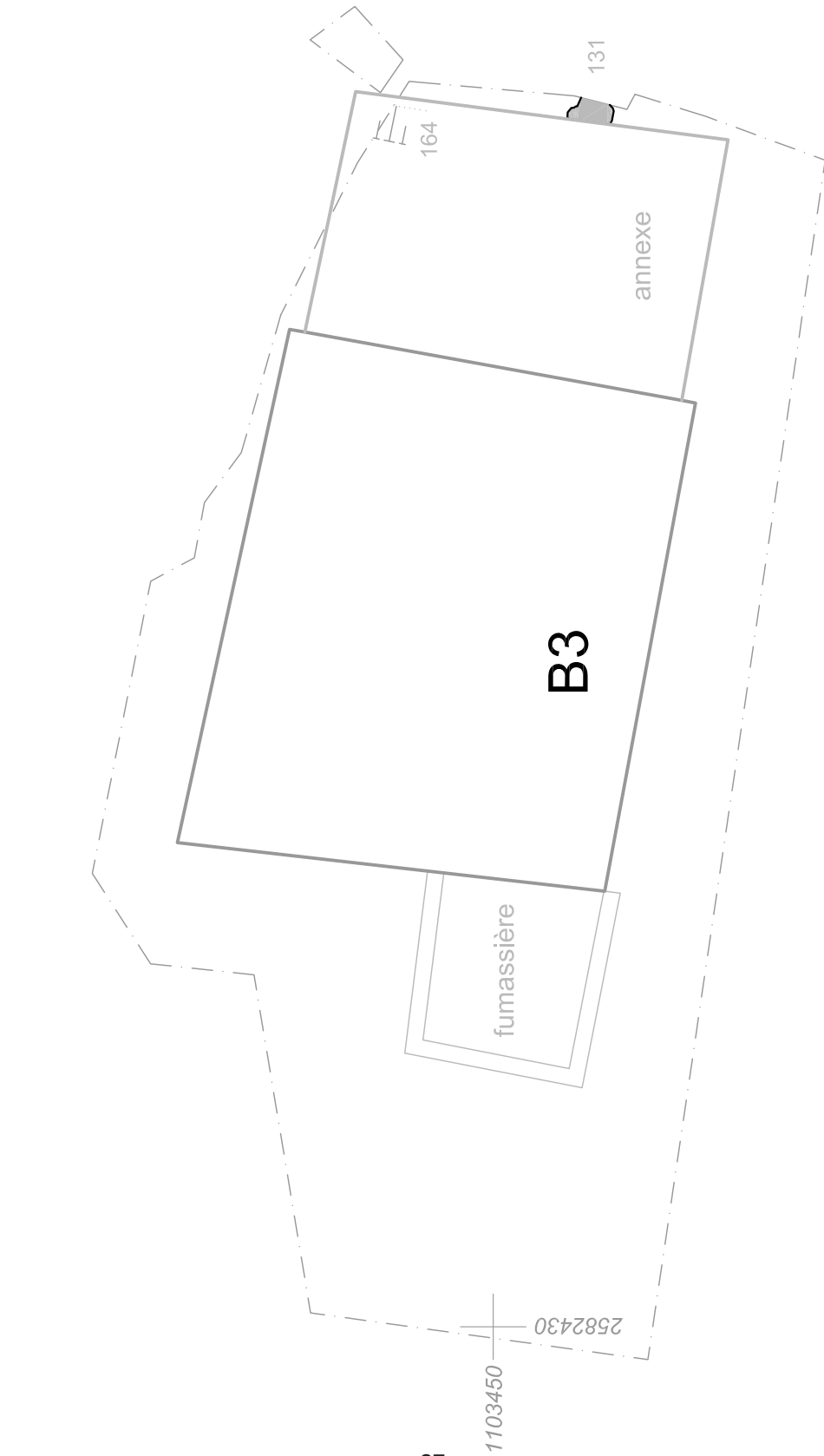


Fig.24 Bagnes, Vilette. Plan de la phase 4.



- Phase 1
- Chenaux
- Phase 2A
- Phase 2B
- Phase 2C
- Phase 2D
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Phase IND

1103450
2582455

Bagnes, Villette/Chantier De Salvador (BCD18)

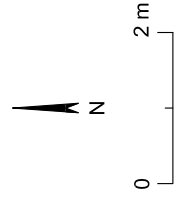


Fig.25 Bagnes, Villette. Plan de la phase 5.



Fig.27 Bagnes, Villette. Deux fragments d'une base de colonne récupérés après le démantèlement de la grange-écurie (bâtiment B3) en 2018. Ils avaient probablement été utilisés comme blocs incorporés dans les maçonneries.



Fig.26 Photographie aérienne du village de Villette prise en 1935 (Swisstopo). La flèche rouge indique le bâtiment B3 et son annexe qui se signale par un changement de toiture. Le nord est en haut de l'image.



Fig.28 Bagnes, Villette. Fragment d'une base de colonne utilisée comme marchepied devant l'entrée d'un bâtiment voisin.

8. Listes

Liste des unités de terrain (UT)	30
Liste des relevés	34
Liste des ensembles archéologiques (K)	35

9. Annexe

Le mobilier céramique : première détermination

Emmanuelle Evéquoz, archéologie cantonale

Le mobilier céramique : première détermination

Emmanuelle Evéquoz, *archéologie cantonale*

Dans le cadre de l'intervention archéologique réalisée en 2018 sur le chantier De Salvador du village de Villette sur la commune de Bagnes, un lot de céramiques a été transmis pour examen rapide afin de proposer un calage chronologique pour ce mobilier et les contextes dans lesquels il a été découvert.

Cet ensemble compose de 45 tessons qui se répartissent de la manière suivante (**Fig. 1**) :

K	Nbre	Catégorie	Section	Type	Datation	N° vase
7	1	Poterie	Panse	Indéterminé	19e	
5	1	Faïence fine	Fond ?	Indéterminé	19e	
5	1	Poterie	Panse	Indéterminé	19e	
5	1	Poterie	Panse	Indéterminé	19e	
5	1	Poterie	Panse	Indéterminé	Médiéval	
5	2	Poterie	Panse	Pot à cuire	Médiéval	2
20	1	Poterie	Panse	Indéterminé	19e	
19	2	Poterie	Bord	Pot à cuire	Médiéval	2
1	18	Poterie	Profil	Pot à cuire	Médiéval	1
1	8	Poterie	Profil	Cruche ?	Médiéval	3
1	5	Poterie	Panse	Indéterminé	Médiéval ?	
1	1	Poterie	Panse	Indéterminé	Médiéval	1 ou 3
14	2	Poterie	Panse	Pot à cuire	Médiéval	2
14	1	Poterie	Panse	Indéterminé	Médiéval	1 ou 3

45

Fig. 1 : Tableau de décompte des céramiques.

A l'exception d'une faïence fine blanche, l'ensemble des tessons sont fabriqués à partir d'une pâte argileuse de couleur rouge orangé à rouge saumon. Ils se rattachent exclusivement à la catégorie céramique des poteries. L'observation des tranches des différents tessons laisse apparaître des pâtes plutôt fines, qui, en fonction de leur dégraissant peuvent être réparties en quatre groupes : pâte contenant un abondant dégraissant composé de calcaire et de chamotte ; pâte contenant de nombreuses inclusions de quartz ; pâte contenant des inclusions de mica, de calcaire et de chamotte ; pâte contenant des inclusions de mica, de quartz et de chamotte. Tous ces fragments sont durs, ont été montés au tour et cuits selon une technique oxydante.

Dans leur majorité, les pièces sont trop fragmentées pour pouvoir être attribuées à une forme précise, en revanche, d'un point de vue chronologique, au moins deux ensembles se distinguent.

Le premier comprend le fragment de faïence fine blanche; un fragment de poterie portant une glaçure transparente jaune posée sur un fond d'engobe blanc beige en face externe et une glaçure transparente blanche posée sur fond d'engobe blanc beige en face interne; un fragment de panse couvert d'une glaçure transparente blanche posée sur cru en face interne et sur fond d'engobe blanc en face externe ; un tesson recouvert d'une glaçure transparente brune posée sur cru en face interne et externe ; un tesson sans revêtement. Cet ensemble, par la diversité de ses pâtes argileuses, ainsi que le type et l'emplacement des couvertes glaçurées est à attribuer à la période moderne, entre la seconde moitié du 18^e et le milieu du 19^e siècle (**Fig. 2**).



Fig. 2 : Vue générale des tessons attribués à la période moderne.

Le second, le plus intéressant, regroupe la majorité des tessons. Ceux-ci, après remontage partiel, sont attribuables à trois récipients. Deux pots à cuire ansés et le bord d'un troisième récipient qui pourrait s'apparenter à une cruche.

Le profil complet du vase n°1, qui porte d'importantes traces de tournage, a pu être restitué. Il se caractérise par un fond plat, une panse évasée, légèrement carénée au point de départ de l'anse, un épaulement marqué, un bord très éversé, presque horizontal voire légèrement tombant, et une lèvre arrondie en fin ruban. L'encolure se resserre fortement de manière à dessiner un récipient assez trapu de forme fermée (**Fig.3**).

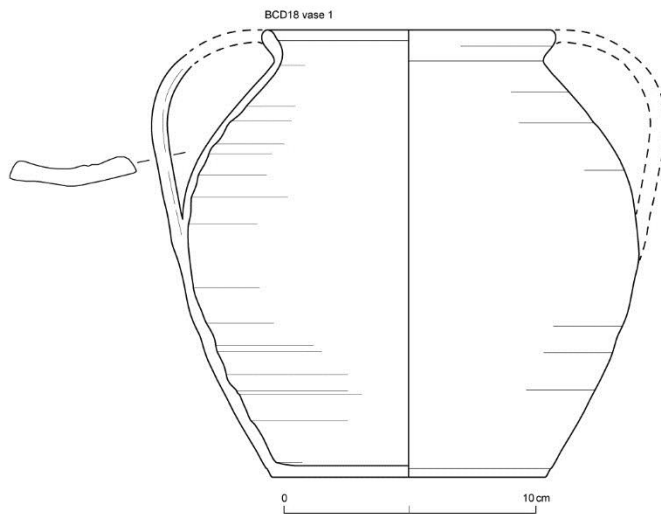


Fig 3: Profil du Vase 1 : port à cuire ansé en céramique.

Le vase n°2, plus fragmenté, présente également un épaulement marqué, mais toutefois moins prononcé que pour le vase n°1 et sa panse n'est pas carénée. A la différence du vase n°1, l'anse se rattache cette fois au bord et à la lèvre du récipient. Comme pour le vase 1, le bord est très éversé et la lèvre arrondie en fin ruban. Ce récipient se caractérise par une ouverture large appropriée pour les pots à cuire. A la différence du vase n°1, cet individu présente quelques traces de glaçure transparente vert olive sur cru. Cette dernière est localisée uniquement sur le sommet externe de la panse et sur une partie de l'anse ce qui est sans doute propre à un accident survenu lors de la production. En outre, la cuisson de cet individu n'a pas été maîtrisée puisque la ré-oxydation post-cuisson est incomplète comme l'indique l'aspect sandwich rouge-noir-rouge de la tranche du tesson. De plus, une grosse bulle est visible dans la pâte utilisée pour la fabrication du ruban de l'anse, comme si la pièce avait brûlé lors de la cuisson (**Fig. 4 et Fig. 5**).

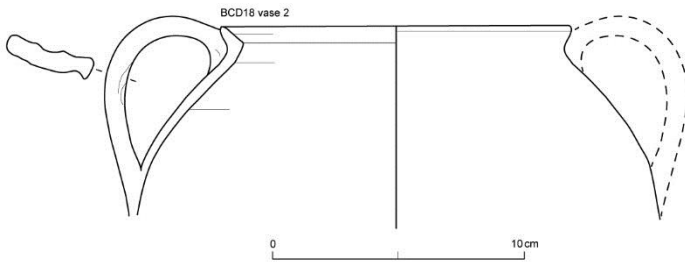


Fig. 4 : Pot à cuire ansé.



Fig. 5 : Vase n°2 détail de l'anse.

Ces particularités esthétiques peuvent résulter de deux causes : céramique brûlée dans un incendie ou raté de fabrication. Dans le cas présent, le contexte de découverte de ces fragments permet d'exclure un possible incendie, nous sommes donc en présence d'un raté de fabrication. Ceci soulève deux questions supplémentaires : ce raté de fabrication a-t-il été vendu tel quel en tant que céramique de deuxième ou troisième choix ou se trouve-t-il à proximité d'un site de production ? A priori, étant donné les vestiges et le mobilier archéologiques mis au jour dans la zone de fouille, l'hypothèse de l'existence d'un atelier de production, dans les environs immédiats, est à exclure. Elle pourra être étayée ou infirmée par de futures interventions de terrain. Il semblerait que ce pot à cuire soit un récipient de deuxième ou troisième choix utilisé à une fin autre que celle déterminée par sa forme. La pièce est en effet beaucoup trop altérée pour avoir pu être placée sur le feu lors de la préparation des aliments.

Le vase n°3 appartient également à une forme fermée, mais semble présenter un profil plus ovoïde avec un épaulement légèrement marqué. Son bord éversé est terminé par une lèvre arrondie en fin ruban et marquée sur sa face interne par une très légère gorge. Ces caractéristiques morphologiques permettent de comprendre son utilisation pour le transport et le service des liquides. Nous l'interpréterons donc comme une cruche (**Fig. 6**).

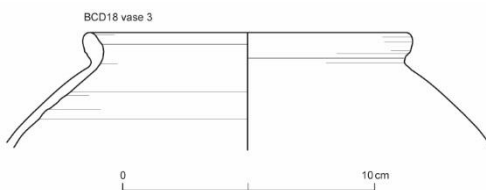


Fig. 6 : Bouteille à profil ovoïde.

Au final, ces trois vases, par les caractéristiques techniques de leur fabrication et par leur morphologie, se rattachent aux formes médiévales précoces étant donné l'absence de glaçure tant interne qu'externe. Le temps imparti à ce rapport n'a pas permis d'effectuer une longue recherche de parallèles morphologiques. Les meilleurs exemples que nous avons repérés ne sont certes pas de bon parallèles, étant donné les particularismes régionaux de l'époque, mais comprennent de fortes similitudes morphologiques qui peuvent apporter d'importantes indications chronologiques. Il s'agit pour les vases n°1 et 2, des pots à cuire ansés découverts dans la région de Schaffhouse (HTR5, DTR9 et DTR10 connus entre 1450 et 1550) et pour le vase n°3 des cruches pour le service des boissons (AKR 1b connue entre 1225 et 1400) toujours dans la région de Schaffhouse. Les deux pots à cuire de Villette possèdent l'aspect globulaire des pots ansés en même temps qu'une lèvre très horizontale propre aux pots tripodes de la région de Schaffhouse, sans pour autant que la présence de pieds de support ne soit attestée. Ces découvertes, quoi que ténues, restent primordiales car, pour rappel, à l'heure actuelle, la céramique médiévale en Valais, hormis les découvertes réalisées par Th. Bitterli dans le cadre de ses recherches sur les habitats de montagnes abandonnés « Wüstungen » publiés dans l'ouvrage Heidenhüttli, demeure totalement méconnue. Dans le cadre d'une étude plus approfondie, une mise en parallèle avec les productions italiennes de la vallée d'Aoste s'avèrerait nécessaire.

Bibliographie

HOMBERGER Valentin, ZUBLER Kurt, *Mittelalterliche und neuzeitliche Keramik der Region Schaffhausen. Typologie, Seriation und Materialvorlage*. Beiträge zur Schaffhauser Archäologie 3, 2010.

Collectif : *SPM VII : L'archéologie de la période entre 800 et 1350*. Archéologie Schweiz, Basel 2014.